Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20261112-D2026_094-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 05 novembre 2026
La séance a été publique le jeudi 12 novembre 2026

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Madame IZAGUIRRE, Monsieur CAZEAUX, Madame SAINTAGNE, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Monsieur BORGNIC, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Madame BELLEGO, Madame HÉBERLÉ, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRÉ, Madame DRÉAN, Monsieur FISCHER, Monsieur DRÉANO, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JÉHANNO, Madame COQUILLON.

Absents ayant donné pouvoir : Madame LE QUER (procuration à Madame BLAIZOT), Monsieur ROBERT (procuration à Madame HÉBERLÉ), Monsieur VARIOT (procuration à Monsieur PATUREL), Madame KAMENSKY(procuration à Madame COQUILLON), Monsieur BALDOS (procuration à Monsieur GEOURJON).

Absents : /

Secrétaires de séance : Madame CHAUDRÉ , Madame GUILLEVIC

Conseillers en exercice : 27

D2026-094 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

Exposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du Conseil municipal du 17 septembre 2026 adressé le 06 novembre 2026 aux conseillers municipaux.

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil municipal, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le 13 novembre 2026

Madame CHAUDRÉ	Monsieur PATUREL	Madame GUILLEVIC
La Secrétaire	Le Maire	La Secrétaire